

Ecole : Vérines Croix Chapeau Saint Médard d'Aunis

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe

Repas
+
Après midi
A partir de 12h

Après midi
A partir de 13h30

Mercredi 04/04

Mercredi 25/04

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence

Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Bulletin d'inscription
à déposer à l'accueil
ou
à renvoyer par mail

Horaires d'accueil des enfants	
Lundi : 7h30–8h30 / 16h30–19h	
Mardi : 7h30–8h30 / 16h30–19h	
Mercredi : 7h30–9h 12h–19h	
Jeudi : 7h30–8h30 / 16h30–19h	
Vendredi : 7h30–8h30 / 16h30–19h	

TARIFS Périscolaire matin et soir				
Facturation à l'heure entamée				
*Tarifs applicables au 01/09/2014				
Coût horaire	Allocataire CAF/MSA	Passeport CAF/MSA		
		Q3	Q2	Q1
1 Heure	2.50 €	2.40 €	2.30 €	2€ 20
2 Heures	4.50 €	4.40 €	4.30 €	4.20 €
3 Heures	6 €	5.90 €	5.80 €	5.70 €
<i>Hors CAF /MSA - majoration de 0,50 € par heure</i>				
Le goûter est à 0,60 €, il est automatiquement facturé sur la 1ère heure de présence				

Absence non justifiée

Matin 2,50 € / enfant
Soir 5 € / enfant

TARIFS (Mercredi après-midi)			
Habitants CDC Aunis Sud & Sivom Plaine d'Aunis		1/2 Journée avec repas	1/2 Journée sans repas
Quotient familial CAF Inférieur à 761	Q1	7.50 €	3.50 €
	Q2	9 €	5 €
	Q3	10.50 €	6.50 €
Allocataire CAF		12 €	8 €
Hors CAF		14 €	10 €

Le repas n'est pas pris en charge pour les spécificités alimentaires.
Une déduction de 2.50 € sera appliquée

TARIFS PERI ACCUEIL

MATIN (7h30–9h00) 0.75 €
SOIR (17h00–19h00) 1.00 €

RETARD

5€ par quart d'heure / famille

Pôle enfance PAPJ



Responsable Accueil de Croix Chapeau :
Christelle MOINARD / 06.33.11.42.83

AVRIL 2018



Directrice de l'association :
Céline ESPIOT / 06.11.87.11.48

Secrétariat :
Elodie SERER

☎ 05.46.01.97.69
@ contact@papj.fr
www.papj.fr

Programme Mercredis

Mercredi 04 Avril :

Spectacle
« Le Bossu et la Rose d'Or »
à Saint Médard d'Aunis
Départ à : 14h15
Retour à : 17h15



Mercredi 25 Avril :

Repas autonome « Pizzas party »
et plantations de fleurs



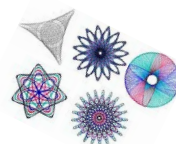
L'équipe d'animation

Responsable de l'accueil périscolaire: Christelle Moinard
Animatrice : Audrey Poitrimoult

Programme Périscolaire

*Chez les grands et les petits
le matin:*

- ☞ Jeux de société
- ☞ Plastique fou
- ☞ Spirographie
- ☞ Tournoi de jeux de cartes



Chez les grands le soir :

- ☞ Spirographie
- ☞ Dessin : autoportrait
- ☞ Karaoké



Chez les petits le soir :

- ☞ J'apprends à dessiner
- ☞ Pixel'art
- ☞ Plastique fou
- ☞ Habille ton personnage



**BULLETIN D'INSCRIPTION
PÉRISCOLAIRE
AVRIL 2018**

Ecole : Vérines Croix Chapeau RPI (Virson /Bouhet /Chambon)

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

	MATIN	SOIR
Mardi 03/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 04/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 05/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 06/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 23/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 24/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 25/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 26/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 27/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 30/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vacances de PRINTEMPS

**Du 07 Avril 2018
au 22 Avril 2018**

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence
Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE